

Décision

Générale

colonial

Décision n° 79-399-1930 Licenciement.

n° 79-399-1930

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
7 février 1930

Numéro JO
n° 399 du 01/02/1930

Date du numéro
1 février 1930

TEXTE INTÉGRAL

le nommé Abdallah Doalé, interprète en service au gouvernement, est licencié à compter du 1er février 1930.